



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion du 09/02/2026

Président : Djamel DJEDOU

Présents : Camille FOUYAT, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :
competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Rappel : la non-utilisation de la FMI ou l'envoi de la feuille de Match après le lundi 12h, entraîne une amende de 25€.

La commission informe tous les Clubs que lors de mails à destination de la commission Séniors, seuls les mails générés par la boîte mail officielle du Club seront pris en compte.

Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal

Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME

Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU

Responsable délégation : Éric THIVOLLE

CHAMPIONNAT

D4 Poule C : Suite à la décision de la commission régionale de discipline, le Club LARNAGE est sanctionné de 2 Match perdus par pénalités : LARNAGE 2 / CORNAS 2 et PS ROMANS 2 / LARNAGE 2.
Cette sanction entraîne une amende de 348.30€.

D1 Poule Unique : Suite à la décision de la commission régionale de discipline, Le Club de FOOT MONT PILAT est sanctionné de 3 Matchs perdus par pénalités : MONTELMAR US / FOOT MONT PILAT, FOOT MONT PILAT / RC TOURNON et ST DONAT / FOOT MONT PILAT.
Cette sanction entraîne une amende de 348.30€.

RAPPEL AUX CLUBS : La commission informe les Clubs que les Matches sont « non joués », sont automatique reprogrammés à la première date de disponible, sauf cas exceptionnel (se référer au calendrier sportif).

COUPES

Le 1/8^{ème} de finale des coupes X. BOUVIER et René GIRAUD se dérouleront les 21 et 22 Février 2026.

Le tirage au sort des 1/8^{ème} de finale a été effectué au siège du District par Elodie MASSELOT et Djamel DJEDOU.

Les rencontres sont en ligne et devront obligatoirement se jouer.





Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Depuis le **jeudi 04 septembre** des modifications ont eu lieu pour la catégorie vétérans. L'intégralité des clubs ont reçu sur leur boîte mail officielle un visuel faisant mention des modifications. Merci d'en prendre connaissance puisqu'elles sont effectives depuis la première journée de championnat.

Si vos équipes ne peuvent effectuer une rencontre elles doivent obligatoirement prendre contact avec la responsable de la catégorie pour l'accord ou le refus du report. Dans tous les cas, c'est la première date disponible sur le calendrier sportif qui sera utilisée pour reporter une rencontre.

En cas d'intempérie il est obligatoire de fournir un arrêté municipal valable.

L'envoi de la FMI est obligatoire. A défaut une feuille de match papier devra être faite pour palier à ce manque. Cette dernière devra être envoyée avant le lundi 17h00 sur la boîte officielle de la commission compétition séniors.

Les dates de la Coupe Vétérans seront les suivantes (sauf si besoin de modification) :

- Vendredi 17 septembre
- Vendredi 12 décembre
- Vendredi 30 janvier 2026
- Vendredi 20 mars 2026 (1/4 de finale)
- Vendredi 08 mai 2026 (1/2 finale)

A noter pour la saison 2025/2026 :

- Concernant les demandes de changements d'horaire nous vous rappelons que des horaires légaux ont été mis en place. Par conséquent pour toutes les demandes concernant l'horaire de 18h00 vous devez obligatoirement faire la demande via votre espace compétition officielle sur Footclub. Cette demande devra être faite dans les délais impartis et acceptée par le club adverse. Les 2 clubs devront confirmer la demande de modification par mail à la commission séniors.
- Par rapport à la diffusion des futurs calendriers, il est possible que vos équipes ne soient pas automatiquement jumelées indépendamment de notre volonté, à cause du système informatique. Nous vous invitons à faire des demandes de modification pour inverser les rencontres. La demande sera acceptée si elle est faite dans les délais et que le club adverse accepte cette inversion.

